Bilieu,
Charancieu,
Charavines,
Charnècles,
Chirens,
Coublevie,
La Bâtie-Divisin,
La Buisse,
La Murette,
Le Pin,
Massieu,
Merlas,
Moirans,
Montferrat,
Paladru,
Pommiers-la-Placette,
Réaumont,
Rives,
Tullins,

BILAN d'activités

2014

Pays Voironnais

Saint-Aupre,
Saint-Blaise du Buis,
Saint-Bueil,
Saint-Cassien,
Saint-Étienne de Crossey,
Saint-Geoire en Valdaine,
Saint-Jean de Moirans,
Saint-Julien de Ratz,
Saint-Nicolas de Macherin,
Saint-Sulpice des Rivoires,
Velanne,
Voiron,
Voissant,
Voreppe,
Vourey

Pays Voironnais
Communauté du Pays Voironnais

EDITO

UN PROJET DE TERRITOIRE POUR FAIRE DES CHOIX

Jean-Paul BRET

Président de la Communauté d'agglomération du Pays Voironnais

La Communauté du Pays Voironnais a conduit tout au long de l'année 2014 un long processus de réflexion destiné à actualiser son Projet de Territoire. Traditionnellement, le projet constitue le fil rouge de l'action publique dans le territoire et la feuille de route de la Communauté jusqu'à la fin de mandat. Dans un contexte, particulièrement difficile, le Projet de Territoire doit répondre à un autre enjeu : il doit nous permettre de dresser des priorités, de faire des choix, de mieux coordonner l'action entre les communes et la Communauté afin d'optimiser les ressources dont dispose le territoire.

Le Pacte de Confiance et de Responsabilité élaboré par le gouvernement afin de ramener le déficit de l'État en dessous de la barre des 3 % se traduit par une baisse inédite des dotations aux collectivités territoriales. Au 1,5 milliard de baisse constaté en 2014, vont s'ajouter 11 milliards supplémentaires en 2015, 2016 et 2017.

Les efforts consentis ces dernières années sur la recherche d'économies permettent au Pays Voironnais de bénéficier d'une situation financière saine. Cependant, l'ampleur de l'effort à consentir appelle désormais des réponses qui dépassent la simple stratégie d'ajustement conduite jusqu'à aujourd'hui. Nous avons fait un choix politique majeur : celui de maintenir un niveau d'investissement élevé avec une moyenne annuelle de 11 millions net. Notre motivation est double. D'une part soutenir dans une conjoncture économique difficile l'activité économique locale et donc l'emploi, et d'autre part continuer à aménager et développer le territoire. Inévitablement, maintenir un tel niveau d'investissement alors que les ressources de la Communauté vont baisser de 3,5 millions d'ici 2017 suppose de réaliser des économies sur le fonctionnement et donc de réduire le périmètre de certaines politiques publiques.

La question qui se pose aujourd'hui à nous n'est plus « *qu'est-ce qu'il est utile de faire ?* » mais bien « *qu'est-ce qui est prioritaire ?* » sachant que nous ne pouvons désormais plus répondre à l'ensemble des besoins et que nous devons nous recentrer sur quelques grands enjeux : améliorer la vie quotidienne des habitants et organiser la solidarité… rendre le territoire plus attractif tout en protégeant ses grands équilibres… développer les activités, les activités économiques notamment, afin de favoriser la création d'emplois… Une mobilisation quotidienne de tous les élus et techniciens qui doit s'inscrire dans la durée et l'équité.

Mauvernay

L'échangeur complet de Mauvernay, situé sur l'A48 en provenance et en direction de Lyon, est mis en service le 26 septembre.

Centr'Alp

La société Richard-Ponvert *(Paraboot)* s'implante sur Centr'Alp pour construire une nouvelle usine qui regroupera l'ensemble des 140 salariés de l'entreprise.

2014 en images

40 ans

À l'occasion des 40 ans de la Communauté du Pays Voironnais, un ouvrage retraçant l'histoire de la Communauté « *40 ans d'intercommunalité* », a été réalisé et une soirée-débat sur son avenir « *40 ans et maintenant ?* » a rassemblé plus de 350 personnes.

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Après les élections municipales de mars, le Conseil de développement a été renouvelé. Il est désormais présidé par Bernard Legrand.

Projet de Territoire

Le travail d'actualisation du Projet de Territoire, engagé courant mai, s'est terminé par une soirée le 15 décembre, réunissant les conseillers municipaux des **34 communes**.

Développement économique & emploi

L'ORIENTATION POLITIQUE

Le statut de pôle d'équilibre du Pays Voironnais repose sur la présence simultanée de fonctions résidentielles, de fonctions économiques et de fonctions de services habituellement présentes uniquement dans les territoires urbains. Le maintien d'une bonne dynamique économique est donc essentiel à l'équilibre du territoire. Depuis plusieurs années, le territoire est confronté à une mutation forte de son tissu économique. Si de par son histoire, le poids de la sphère productive et notamment l'emploi industriel demeurent importants, c'est désormais l'économie résidentielle qui constitue le principal pourvoyeur d'emploi même si certains secteurs, comme le commerce, ne connaissent pas le développement auquel on pourrait s'attendre.

La Légumerie : favoriser l'agriculture locale et les circuits courts

Enfin, l'évolution économique du territoire doit aussi tenir compte de l'impact de la métropolisation sur le fonctionnement de l'économie territoriale.

FAITS MARQUANTS 2014

> Implantation

Un protocole d'accord a été signé entre le Pays Voironnais et l'entreprise Richard-Ponvert pour l'implantation du siège et de l'usine Paraboot sur le parc d'activités Centr'Alp 2. Implantée sur un terrain de 2 hectares, cette usine devrait voir le jour fin 2016 ou début 2017.

> Crèche interentreprises

Afin de développer les services sur le parc d'activités de Centr'Alp et soutenir la création d'entreprises, le Pays Voironnais a participé à l'implantation d'une crèche interentreprises à destination des enfants des salariés travaillant sur le parc. Gérée par People and baby, la crèche a une capacité d'accueil de 30 places.

> Pépinière

Dans le cadre du développement de la filière sport, loisirs, santé/bien-être, le Pays Voironnais a créé une nouvelle pépinière d'entreprises, L'Écloserie, située sur le Campus de La Brunerie. Ce nouveau bâtiment de 250 m² au total propose 9 espaces de travail, 1 salle de réunion et 1 espace détente/cuisine. En 2014, elle compte déjà 3 entreprises installées.

> Archipel

Cette Coopérative d'Activités et d'Emplois *(CAE)* permet à des porteurs de projet, de créer leur emploi au sein d'une structure solide dans laquelle ils peuvent gérer leur propre activité économique.

> Éco-bâtiment

La Maison de l'Emploi et le Pays Voironnais ont organisé les rencontres de l'Éco-bâtiment à destination du grand public, des entreprises et artisans. L'occasion d'obtenir des conseils sur la rénovation énergétique des bâtiments, en savoir plus sur les aides mobilisables et rencontrer des professionnels du secteur. Plus de 500 personnes se sont déplacées durant les 3 jours des rencontres.

Le FISAC : c'est 63 entreprises locales aidées

> Promotion touristique

L'Office de Tourisme du Pays Voironnais s'est doté d'un nouveau site Internet. Ce site enregistre un total de 110 000 visiteurs uniques en 2014. Décliné en version mobile, il offre une palette de nouveaux services : téléchargement des sentiers de randonnée géolocalisés, carte interactive…

> Tourisme adapté

Dans le cadre de la politique de développement et de soutien des offres touristiques pour les clientèles en situation de handicap, une dizaine de projets portés par des acteurs publics et privés ont été financés en 2014 par le Contrat de Territoire de Tourisme et de Loisirs Adaptés.

> Voie verte

Après la réalisation d'un cheminement « mode doux » entre la plage charavinoise et le Bois d'Amour, l'aménagement de la Voie verte se poursuit sur la rive est du lac entre Charavines et Paladru avec l'ouverture en 2014 d'une première section nord sur la commune de Montferrat.

> Légumerie

Favoriser l'agriculture locale et fournir en légumes frais et prêts à l'emploi les cuisines centrales de la Région Urbaine Grenobloise, tels sont les objectifs de la Légumerie exploitée par AB Épluche depuis décembre. Cet équipement porté par le Pays Voironnais et par Grenoble-Alpes Métropole permettra aux producteurs d'avoir de nouveaux débouchés en circuits courts.

15,1 M€

→ C'est le budget 2014 consacré à la compétence Développement économique et Emploi

CHIFFRES CLÉS 2014

> **59** emplois ont été maintenus ou créés grâce à l'intervention de l'association Initiative Pays Voironnais.

> **55 %** des jeunes reçus par la Maison de l'Emploi trouvent un emploi ou une formation dans l'année.

> **4 311** personnes ont été informées et accompagnées par la Maison de l'Emploi.

> **20 000** demandes d'informations environ enregistrées dans les bureaux de tourisme du Pays Voironnais.

> **358**

C'est le nombre de porteurs de projets en création ou reprises d'entreprises qui ont été conseillés.

> **40** hectares de forêt supplémentaire exploitables à St-Sulpice les Rivoires grâce à la nouvelle piste forestière de Cervelong.

> **1 710 000 €** de fonds européens ont été attribués pour **140** projets de développement dans le cadre du programme LEADER.

L'aménagement du territoire

L'ORIENTATION POLITIQUE

Le maintien de la dynamique démographique du territoire est impératif à la fois pour sa santé économique, son équilibre social et générationnel, le bon fonctionnement de ses équipements et de ses services et donc la pérennité de son statut de pôle d'équilibre au sein de la Région Urbaine Grenobloise.

L'évolution récente du territoire montre non seulement que la dynamique démographique faiblit mais que l'évolution de la population se fait principalement dans les secteurs ruraux au détriment des pôles urbains et notamment de la ville-centre, davantage exposée au phénomène de décohabitation.

Produire des logements à un prix accessible

FAITS MARQUANTS 2014

> Schéma de Secteur

Le projet de Schéma de Secteur, document d'urbanisme qui fixe les orientations à long terme en matière d'aménagement du territoire, a été adopté en février 2014, après concertation avec les communes notamment. Il fera l'objet d'une enquête publique en 2015 avant son approbation définitive.

> Autorisations d'urbanisme

Jusqu'alors assurée par la DDT pour les communes de moins de 10 000 habitants, l'instruction des autorisations d'urbanisme devra au 1er juillet 2015 être effectuée par les communes. Les élus communautaires ont validé la création d'un service mutualisé porté par le Pays Voironnais.

> Financement du logement social

Afin d'évaluer l'efficacité du système de financement du Pays Voironnais pour la construction de logements sociaux, et de l'ajuster aux nouveaux enjeux du territoire en matière de logement, un diagnostic a été réalisé courant 2014.

> Pôle hospitalier

Le projet du pôle hospitalier public-privé du Voironnais a été relancé en décembre 2014. Équipement structurant pour le territoire, ce futur pôle hospitalier et la voirie d'intérêt communautaire liée, font l'objet d'une nouvelle étape de concertation avec les habitants afin d'aboutir à une Déclaration d'Utilité Publique commune.

> Centre-village

Le Pays Voironnais et la commune de Paladru ont engagé une réflexion commune sur un projet d'aménagement du centre-village intégrant le futur musée archéologique du Lac de Paladru. Afin d'élaborer le projet, une démarche de participation citoyenne a été mise en place tout au long de la réflexion.

Le Pays Voironnais : un pôle d'équilibre au sein de la région grenobloise

> Logement social locatif

Le Pays Voironnais et les bailleurs sociaux en partenariat avec l'État, le Conseil départemental et les communes expérimentent la location active. Un nouveau système permettant aux demandeurs de logement social de rechercher l'appartement qui leur convient. Ainsi en cas de disponibilité, ils peuvent candidater sur le logement qui les intéresse et leur demande sera alors examinée par le bailleur.

> Équipements sportifs

Le site sportif de la Dalmassière situé à Coublevie a été rénové.
Ce site utilisé par les scolaires et les associations a été doté d'un terrain de foot synthétique, de pistes d'athlétisme et de saut. Afin de faciliter l'accès au gymnase Lafaille situé à Voiron, le réaménagement du parvis a démarré.

9,7 M€

→ C'est le budget 2014 consacré à la compétence Aménagement du territoire

CHIFFRES CLÉS 2014

> **2 000 personnes ont été accueillies lors du Championnat de France d'escalade au gymnase Lafaille.**

> **1,2 million d'euros a été engagé pour soutenir la construction de logements sociaux.**

> **156 logements sociaux et 15 en accession sociale seront construits sur tout le territoire d'ici 2 à 3 ans.**

650 000 €

ont été investis pour la construction du gymnase du collège de Chirens.

> **121 ménages défavorisés ont été logés en logement social via la commission intercommunale du CLH.**

> **21 propriétaires occupants ont été subventionnés pour financer des travaux de maintien à domicile. 91 l'ont été pour financer des travaux liés aux économies d'énergie.**

L'organisation de la mobilité

L'ORIENTATION POLITIQUE

La question de l'organisation des déplacements recèle des enjeux d'attractivité du territoire, de qualité de vie des habitants mais aussi malheureusement et de plus en plus de santé publique. Depuis 10 ans, le Pays Voironnais s'efforce de structurer une politique globale en faveur des déplacements avec comme ambition de stabiliser la part modale de la voiture au profit des autres modes.

Concernant le volet interne de cette politique, un effort très important a été consenti par la Communauté avec le développement d'un réseau de transport en commun. Ce développement est aujourd'hui limité par la contrainte financière. Concernant le volet externe, force est de constater que malgré les politiques déployées par les différents territoires, les conditions de circulation, entre le Pays Voironnais et l'agglomération grenobloise par exemple, n'ont cessé de se dégrader.

FAITS MARQUANTS 2014

> Échangeur de Mauvernay

Attendu de longue date, l'échangeur complet de Mauvernay situé sur l'A48 reliant Grenoble à Lyon est en service depuis septembre 2014. Cet ouvrage permet notamment aux automobilistes en provenance ou en direction de Lyon, d'accéder à Centr'Alp directement depuis l'autoroute. L'AREA a réalisé les bretelles d'entrée et de sortie, tandis que le Pays Voironnais a construit le raccordement entre l'A48 et la RD 121. Montant global des travaux : 8 millions d'euros cofinancés à 40 % par l'AREA, à 30 % par le Pays Voironnais et 30 % par le Conseil départemental de l'Isère. Le coût du foncier de 2,9 millions d'euros a été supporté par le Pays Voironnais.

> Ligne 10

Afin de répondre aux besoins des habitants de la commune de Renage, le Pays Voironnais, en partenariat avec la Communauté de communes de Bièvre Est, a prolongé la ligne 10 de Rives jusqu'à Renage. Ainsi 10 allers Renage-Rives et 9 retours Rives-Renage sont proposés chaque jour. Coût de la ligne : 120 000 € financés à part égale par les collectivités partenaires.

> Site Internet

Une nouvelle rubrique dédiée au transport est mise en place sur le nouveau site Internet du Pays Voironnais afin de faciliter l'accès à l'information et à l'actualité du réseau. Certaines démarches peuvent désormais être effectuées en ligne et une carte interactive permet de localiser les lignes, les points d'arrêt, les bornes autopartage…

> Parkings-relais

Afin de favoriser l'usage des transports en commun et la pratique du covoiturage, le Pays Voironnais crée des parkings-relais. Un nouveau parking de 40 places, desservi par la ligne 2, a été implanté sur la ZA du Parvis à Voiron. Le parking de Champfeuillet a été agrandi et compte désormais 156 places. Le parking de Plan Menu situé route de Grenoble et connecté notamment à la ligne Express Transisère a été doté d'une consigne à vélos de 40 places.

> Voie verte

Sécuriser les déplacements entre la plage de Paladru et l'aire de détente de la Véronnière, tel est l'objectif de la Voie verte qui a été réalisée. Sur 1,6 km, située le long de la RD 90 entre le chemin des Marais et la Véronnière, une voie de 3 m de large séparée de la chaussée par une glissière en bois permet aux piétons et cyclistes de se déplacer en toute sérénité.

Favoriser l'usage des transports en commun et des modes doux

> Pôles d'échanges

Afin de favoriser l'usage du train, le Pays Voironnais réaménage les gares en pôles d'échanges multimodaux sur l'ensemble de son territoire. Ainsi la gare de Tullins a été réaménagée et comprend un parking de 178 places, des arceaux vélos, 3 quais bus, des cheminements piétons sécurisés et accessibles aux personnes à mobilité réduite ainsi qu'un parvis paysager. À Voiron et Moirans, les études de maîtrise d'œuvre ont été engagées en vue de travaux en 2015. À Voreppe, le projet est en cours d'élaboration.

> Accessibilité

Afin de permettre l'accès du plus grand nombre aux lignes de transport en commun du Pays Voironnais, plus de 30 quais du réseau ont été rendus accessibles aux personnes à mobilité réduite. Coût des aménagements : 570 000 €.

14,8 M€

→ C'est le budget 2014 consacré à la compétence Organisation de la mobilité

CHIFFRES CLÉS 2014

631 000 €
de recette pour la vente des titres de transport.

190 000 titres de transport vendus dont **165 650** tickets unité.

803 élèves de 6e ont été sensibilisés au sein de leurs collèges à l'utilisation du transport scolaire : règles de sécurité et de bonne conduite. Un point a également été fait sur le Code de la route à vélo.

928 h
C'est le nombre d'heures passées par les médiateurs sur le réseau de transport.

+ 8 % de fréquentation sur les trois lignes urbaines du réseau. Soit **3 685** montées par jour en semaine et **1 391** le samedi.

Près de **56 500** visiteurs accueillis à la Gare routière.

L'environnement

L'ORIENTATION POLITIQUE

La Communauté du Pays Voironnais intervient depuis de nombreuses années en faveur de l'environnement et de la préservation du cadre de vie. Au fil du temps, elle a développé des politiques particulièrement complètes. Si la qualité et l'anticipation en matière de politique environnementale ont longtemps été la marque de fabrique du Pays Voironnais, s'est posée la question, durant les dernières années, du risque de faire de la « sur-qualité » alors même que le contexte budgétaire et financier est de plus en plus tendu.

Accompagner la rénovation énergétique des copropriétés

Le Pays Voironnais s'est doté en 2012 d'un Agenda 21 et d'un Plan Climat Énergie Territorial. L'ambition est de permettre au territoire, à ses différentes composantes et à ses acteurs de changer de modèle de développement et d'organiser une transition vers un modèle de développement plus durable. S'il s'agit d'une ambition qui doit irriguer l'ensemble des politiques communautaires, elle a naturellement des traductions sur les politiques environnementales.

FAITS MARQUANTS 2014

> Tri des déchets

Des travaux de modernisation ont été réalisés au Centre de tri avec la mise en place d'une trémie d'alimentation de la chaîne de tri et d'un décartonneur afin d'extraire automatiquement les cartons volumineux avant le tri manuel des emballages.

> Gaspillage alimentaire

Afin de sensibiliser les élèves au gaspillage alimentaire, un guide méthodologique et une mallette pédagogique ont été réalisés à destination des restaurants scolaires. Plusieurs animations en direction du grand public ont également eu lieu au cours de cette année 2014, année européenne de la lutte contre le gaspillage alimentaire.

> Économies d'énergie

Dans le cadre du dispositif de rénovation énergétique des copropriétés, le Pays Voironnais en accompagne 15 *(567 logements)* dans leur réflexion d'amélioration thermique. Deux d'entre elles *(64 logements)* situées à Rives ont déjà voté un programme de travaux et verront leur facture énergétique diminuer et leur confort amélioré.

> Espaces Naturels Sensibles

Deux sites supplémentaires ont été labellisés Espace Naturel Sensible, portant à 8 le nombre total d'espaces : la Tourbière de l'Étang Dauphin, Étang des Rivoirettes à Saint-Étienne de Crossey et le Marais des Mairies à Saint-Aupre.

Tendre vers un territoire plus durable

> Stations de traitement des eaux usées

Les travaux de construction de la nouvelle station de traitement située à Saint-Geoire en Valdaine ont débuté. Dans la continuité de la politique de gestion en régie directe des stations de traitement du territoire, l'équipement Aquantis et une partie de son personnel ont été repris en octobre 2014.

> Eau-assainissement

Afin de rationaliser les interventions et d'améliorer l'efficacité de ces deux services dont les activités sont étroitement liées, depuis le 1er septembre 2014, l'alimentation en eau potable et l'assainissement des eaux usées sont regroupés en un seul et unique service, le service Eau & Assainissement.

> Eau potable

Afin d'assurer la qualité de l'eau distribuée quelles que soient les conditions, une unité de filtration est en construction sur la commune de Pommiers-la-Placette. Elle concerne les eaux distribuées à Pommiers-la-Placette, Saint-Julien de Ratz, Voreppe et Moirans. Coût de l'opération : 1,9 million d'euros. Mise en service prévue en 2015.

Afin de sécuriser les réseaux et renforcer l'alimentation en eau des communes de Saint-Blaise du Buis, Réaumont et La Murette une conduite et un réservoir ont été construits. Montant des travaux : 1,3 million d'euros.

29,5 M€

→ C'est le budget 2014 consacré à la compétence Environnement

CHIFFRES CLÉS 2014

> **Plus de 2 000 élèves du territoire ont participé à 53 projets éducatifs au Développement durable soutenus financièrement par le Pays Voironnais.**

> **13 100 tonnes de compost végétal ont été produites sur la plateforme de compostage du Site écologique.**

> **292 kg de déchets par habitant en 2014 contre 297 kg en 2010.**

94,8 % *des déchets collectés sont valorisés.*

> **2 230 enfants sensibilisés aux bons gestes de tri.**

> **4,9 millions de m³ d'eau usée ont été traités.**

> **830 km de réseau d'eau potable.**

> **108 m³ d'eau en moyenne sont consommés en 2014 par abonné.**

Les solidarités

L'ORIENTATION POLITIQUE

Avec l'évolution des modes de vie et le développement des mobilités, l'attractivité d'un territoire est de plus en plus liée à sa capacité à proposer une offre de logements abordables ainsi qu'un environnement d'équipements et de services développés, et non plus uniquement aux opportunités d'emplois qu'il génère.
Comme tous les territoires, le Pays Voironnais est également confronté à la précarisation de certaines catégories de personnes du fait des effets de la crise économique et à une augmentation importante de la demande sociale.

Ces deux enjeux interviennent dans un contexte de raréfaction de la ressource avec une baisse des dotations mais aussi des participations des partenaires qui obligent à une plus forte mutualisation des équipements, des services et des politiques au sein du bloc local.

Mutualiser pour faire face à la raréfaction des ressources

FAITS MARQUANTS 2014

> Besoins sociaux

Dresser un état des lieux de l'action sociale du territoire pour permettre aux différents acteurs de mieux répondre aux besoins des habitants, tel est l'objectif de l'Analyse des Besoins Sociaux menée en 2014.

> Résidence Plein Soleil

Réalisation d'un projet original, sur 10 mois, intitulé « Mémoires singulières, mémoires communes », avec les résidents, sur la mémoire et l'expression corporelle réalisé par Francis Helgorski, vidéaste et Laure Marello, danseuse.

> Pôle médico-social

Le Pays Voironnais a décidé de se porter acquéreur d'une parcelle située à proximité du Lycée Ferdinand Buisson sur la commune de Coublevie. Ce terrain servira à la construction d'un pôle de formation et médico-social qui abritera notamment une maison d'accueil pour adultes autistes.

> Dépendance

La moyenne d'âge des personnes âgées aidées par l'ADPAH est à la hausse, et par conséquent leur degré de dépendance aussi. Cette évolution du public aidé impacte fortement le métier des aides à domicile et nécessite des professionnels de plus en plus qualifiés et aptes physiquement. Afin d'anticiper ces évolutions du métier, une réflexion a été lancée au sein du Pays Voironnais.

> Jeunesse

En mai, le Pays Voironnais a organisé une semaine d'échanges sur le thème : « Éduquer nos enfants, une reconquête citoyenne ? ». Divers sujets ont été abordés lors de soirées thématiques et d'un colloque grand public : les politiques éducatives, le bien-être de l'enfant et de l'ado et la relation école-parents.
Cette semaine a réuni 196 participants professionnels, élus ou parents.

Accompagner les jeunes du territoire

> Réussite éducative

Une évaluation du Dispositif de Réussite Éducative a été menée de 2012 à 2014 sur 26 familles afin d'évaluer ses impacts sur les bénéficiaires. Ce bilan révèle un niveau de personnalisation de l'accompagnement de 81 % alors que le taux moyen national est de 71 % pour ce type de dispositif.

> Milieu scolaire

Dans le cadre de la prévention des conduites à risques chez les jeunes, Parol'Écoute Jeunes mène un travail d'enquête sur les malveillances et le harcèlement en milieu scolaire. Un questionnaire a été envoyé dans 7 établissements scolaires aux élèves, parents et équipes pédagogiques. Les 2 000 questionnaires retournés feront l'objet d'un bilan en 2015.

10,3 M€

→ C'est le budget 2014 consacré à la compétence Solidarités

CHIFFRES CLÉS 2014

> **14 %** **des personnes aidées par l'ADPAH ont plus de 90 ans, soit une progression de plus de 31 % entre 2011 et 2014.**

> **82 %** **des 224 700 heures réalisées par les aides à domicile le sont auprès de personnes bénéficiaires de l'APA, c'est-à-dire de personnes dépendantes.**

> **245** **salariés d'Aide à Domicile ont effectué 114 606 heures auprès de 587 particuliers, en complément de l'ADPAH.**

> **35 000 €** **pour poursuivre les travaux d'économies d'énergie de la Résidence Plein Soleil.**

> **400 000 €**
versés par le Pays Voironnais pour la restructuration urbaine des quartiers d'habitat social qui entre en phase opérationnelle.

> **203** **enfants ont été suivis par le Dispositif de Réussite Éducative dont 74 nouveaux entrants.**

> **44** **jeunes accompagnés par l'École de la 2e Chance de Voiron, dont 71 % sont sortis avec un emploi ou une formation.**

> **229** **jeunes ont été reçus en entretien par une psychologue de Parol'Écoute Jeunes.**

> **250** **jeunes ont participé aux ateliers artistiques de la tournée itinérante « Carnet de voyage - rendez-vous à l'abribus ».**

Culture & Patrimoine

L'ORIENTATION POLITIQUE

La culture est ce qui permet à une population de devenir une société. Elle est une source majeure d'intégration et de développement individuel ; elle permet de construire le vivre ensemble et de développer les capacités individuelles à comprendre le monde dans lequel nous vivons. La culture permet le renforcement de l'attractivité du territoire, l'amélioration de la qualité de vie des habitants et le renforcement de l'égalité des chances.

L'intervention de la Communauté en matière de culture doit être complémentaire à celle des acteurs déjà présents et notamment les communes. Elle n'a pas vocation à se substituer aux acteurs déjà en place mais doit assurer une fonction de dynamisation, de coordination et de valorisation de l'existant. Il est cependant nécessaire de prendre en compte une double évolution. Les pôles urbains, fortement touchés par la baisse des dotations, vont avoir de plus en plus de difficultés à assumer seuls le financement d'équipements qui, on le constate au travers de leur fréquentation, ont une véritable vocation intercommunale.

De plus, on ne peut que constater qu'il existe des inégalités importantes au sein du territoire en matière d'accès à la culture.

FAITS MARQUANTS 2014

> Collections

En tant que musée de France, le musée Mainssieux a l'obligation de procéder tous les 10 ans au récolement[1] de sa collection. Après deux ans de travail, l'ensemble des collections ont été contrôlées, soit 8 432 objets : dessins, croquis, textile… Suite à ce travail, le 3e étage du musée a été transformé afin d'accueillir 155 cadres récolés.

> Compétence Culture

Une réflexion sur la place de la culture dans l'intercommunalité et les compétences culturelles qu'elle pourrait assumer à l'avenir est engagée. L'Observatoire des Politiques Culturelles a réalisé un diagnostic, associant les élus et acteurs culturels. Une commission dédiée ainsi qu'un vice-président ont été installés dès le début du nouveau mandat, permettant aux élus de poursuivre la réflexion au travers de groupes de travail et des échanges organisés lors de l'actualisation du Projet de Territoire.

[1] *Vérification, inventaire du fonds du musée.*

> Réseau des médiathèques

Un diagnostic a été réalisé en partenariat avec toutes les bibliothèques du territoire afin d'évaluer la pertinence et le coût d'un éventuel réseau informatique commun. Cette démarche contribuant à l'émergence d'une dynamique culturelle à l'échelle du territoire a été soutenue par le Conseil départemental de l'Isère et la Région Rhône-Alpes.

> Livres à vous

La 6e édition de « Livres à vous » était consacrée cette année au polar et au roman jeunesse. Ce festival conjugue et explore tous les domaines artistiques *(photographie, musique, danse, cinéma, arts plastiques…)* au service des auteurs invités et de leurs livres. 40 auteurs étaient accueillis dans 31 communes du territoire.

Renforcer l'attractivité et dynamiser le territoire

> Grange Dîmière

Lieu dédié à l'art plastique et au spectacle vivant, la Grange Dîmière a accueilli deux expositions de Marjo Van Lee et Vincent Gontier. Des animations, ateliers et stages ont été organisés autour de ces dernières.

> Musée archéologique

Dans le cadre du projet de création d'un nouveau musée archéologique sur la commune de Paladru, le Pays Voironnais a établi un nouveau projet scientifique. Une étude de programmation est menée par un cabinet spécialisé et sera rendue l'année prochaine.

> Pays d'art et d'histoire

Afin de valoriser le territoire et sensibiliser les habitants à leur cadre de vie architectural et paysager, le Pays d'art et d'histoire du Pays Voironnais a organisé de nombreux événements comme les expositions « Territoire 2040, aménager le territoire », « Une histoire de la cartographie, Voiron » ou encore la semaine Archi'matières autour du pisé…

1,2 M€

→ C'est le budget 2014 consacré à la compétence Culture et Patrimoine

CHIFFRES CLÉS 2014

> **1 400** visiteurs ont assisté aux spectacles proposés par la Grange Dîmière et **8 967** sont venus découvrir les expositions.

> **11 660** personnes ont participé à la 6e édition de Livres à vous.

> La 4e Biennale Tous Créateurs a réuni environ **8 000** spectateurs dans le centre-ville de Voiron.

5 498 *visiteurs se sont rendus au musée Mainssieux.*

> **4 000** visiteurs ont été touchés par les actions mises en œuvre dans le cadre du Pays d'art et d'histoire.

> **5 931** visiteurs dont **1 763** scolaires ont été accueillis au musée archéologique.

> **33** ateliers pédagogiques ont été animés par la médiatrice du musée Mainssieux autour de l'exposition « Un artiste en Italie, voyages de Lucien Mainssieux ».

Budget 2014 : mode d'emploi[1]

Le budget 2014 est marqué par une baisse des ressources. Mais grâce à sa rigueur de gestion, la Communauté maintient malgré tout un niveau d'investissement conséquent en faveur de l'économie et l'emploi, et la qualité des services à la population.

La baisse significative des dotations de l'État, combinée à la réforme de la fiscalité engagée en 2010 qui a conduit à une dynamique des ressources moins importante, entraîne une raréfaction de la ressource et implique pour la Communauté une extrême vigilance sur ses dépenses.

Un budget avec des ressources en baisse

Depuis la réforme de la Taxe Professionnelle en 2010/2011, les ressources de la Communauté du Pays Voironnais *(tous budgets confondus)* proviennent de 7 sources différentes :

- Les dotations et compensations versées par l'État : 19 656 878 euros.
- La fiscalité acquittée par les entreprises *(hors VT)* : 14 557 320 euros.
- La fiscalité acquittée par les ménages : 11 076 005 euros.
- La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères *(TEOM)* : 9 745 643 euros.
- Le Versement Transport *(VT)* : 4 987 761 euros.
- La facturation des services *(eau, assainissement, ADPAH, vente de composts…)* : 25 613 832 euros.
- Les subventions : 5 499 832 euros.

PART ET ORIGINE DES RESSOURCES 2014
TOUS BUDGETS CONFONDUS

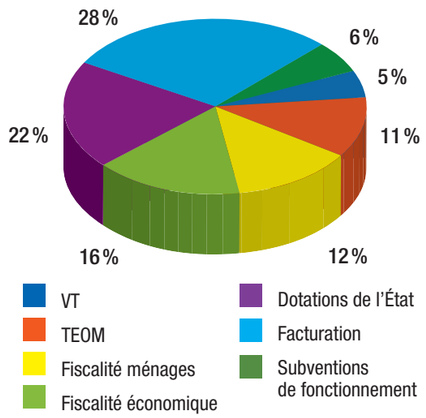

La TEOM Cette taxe finance en intégralité les fonctions collecte, traitement et valorisation des déchets ménagers. Le montant de la taxe apparaît pour chaque ménage propriétaire sur la feuille d'imposition du foncier bâti.

Le VT Il s'agit d'une ressource fiscale affectée uniquement au service de transports en commun. Il est acquitté par les entreprises et administrations de plus de 9 salariés.

La baisse des dotations de l'État, qui représente **un manque à gagner de 732 k€**, combinée au maintien des taux conduit à une diminution des ressources totales : 55 035 846 € pour le Budget Principal 2014, contre 55 812 315 € en 2013. La baisse des dotations n'est pas compensée par la hausse mécanique de la fiscalité *(si le taux ne change pas, la base sur laquelle se calcule le taux évolue, elle, naturellement)*. D'autant que la fiscalité économique enregistre également un net recul avec - 433 206 €.

Un budget maîtrisé

Avec un montant de plus de 33,2 millions d'euros[2], les dépenses de fonctionnement représentent 68 % des dépenses du Budget Principal. Il s'agit des dépenses engagées par la Communauté pour développer ses politiques publiques, assurer les services auprès de la population, rémunérer ses agents et rembourser les emprunts qu'elle a contractés.

En 2014, la maîtrise des dépenses de fonctionnement engagée depuis 3 ans, se poursuit avec :

- une **stabilité des dépenses courantes** : les dépenses liées à l'entretien des bâtiments, des terrains, la maintenance, l'acquisition de petit équipement et fournitures, le transport et l'incinération des déchets ;
- des dépenses de masse salariale limitées à **1,42 % d'évolution nette**.

Une maîtrise des dépenses de fonctionnement qui permet un maintien d'un niveau investissement conséquent à 15,7 millions d'euros net sur le Budget Principal.

Des ressources pour 3 grands postes de dépenses

Le budget de la Communauté du Pays Voironnais finance 3 grands postes de dépenses :

- Les besoins de financement des services à la population.
- Les investissements au service de l'attractivité du territoire.
- Le reversement aux communes.

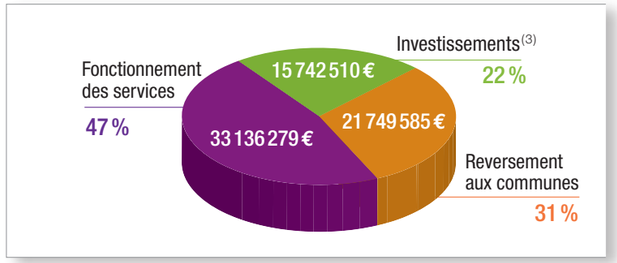

Le Budget Principal de la Communauté s'élève à 70 628 375 € : 31 % sont reversés aux communes, 22 % aux investissements *(toutes dépenses d'équipements et d'investissements confondues)* et 47 % au financement des services à la population.

- Le Pays Voironnais a développé une très large gamme d'équipements, de services, de politiques et actions au bénéfice des habitants et des usagers du territoire que ce soit dans le domaine de l'environnement *(prévention, collecte et valorisation des déchets, approvisionnement en eau potable, assainissement collectif et individuel)*, des déplacements *(transports en commun, service de covoiturage, autopartage…)*, de la solidarité *(aide à domicile des personnes âgées et handicapées, insertion formation et emploi, réussite éducative)* et même du soutien aux acteurs économiques *(plateforme locale de financement, accompagnement des acteurs économiques, soutien à l'agriculture, au commerce et à l'artisanat…)*. Si certains de ces équipements ou de ces politiques font l'objet, en totalité ou en partie de financements spécifiques voire de budgets annexes, un bon nombre bénéficie d'une allocation de ressource en provenance du Budget Principal. Ainsi le premier poste de dépenses de la Communauté vise à développer une gamme d'équipements et de services susceptible de faciliter la vie des habitants du territoire.

- Avec 31 % *(27 % au titre de l'Attribution de Compensation-AC et 4 % au titre de la Dotation de Solidarité Communautaire-DSC)*, les dotations aux communes constituent le deuxième poste de dépenses de la Communauté. Les reversements de la Communauté aux communes sont loin d'être négligeables puisqu'ils atteignent 21 749 585 millions d'euros.

- Troisième grand poste de dépenses : les investissements. Cela concerne notamment les investissements consentis pour aménager et équiper le territoire et soutenant ainsi l'économie locale et l'emploi. En 2014, ce volume d'investissements s'est situé à 15,7 M€, dont 3,3 M€ de remboursement en capital de la dette et 12,4 M€ de dépenses d'aménagement et d'équipement.

[1] *Les données sont issues du CA 2014.* [2] *Hors AC/DSC*

[3] *Dont remboursement en capital de la dette.*

ZOOM SUR…

LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS PRÉVUS PAR GRANDS SECTEURS D'ACTIVITÉS

- **54 %** (5 431 435 €) des investissements concernent l'aménagement du territoire avec **les déplacements** : l'échangeur de Mauvernay, les voiries de l'hôpital, les parkings de covoiturage, **l'aménagement des pôles d'échanges, des projets urbains, l'habitat**.
- **14 %** (1 427 988 €) des investissements sont consacrés au pôle Environnement et Agenda 21 avec des aides en faveur des travaux **d'économies d'énergies**, des investissements liés au **secteur déchets** soit la collecte, les déchèteries et l'activité traitement des déchets.
- **13 %** (1 337 316 €) des investissements sont dédiés au pôle ressources et moyens pour l'opération **Haut Débit**, les travaux **d'accessibilité et de rénovation thermique** du rez-de-chaussée du bâtiment du Quartz, le renouvellement de matériel, l'acquisition de logiciels.
- **7 %** (677 939 €) des investissements concernent le pôle développement économique avec des actions en faveur de **l'installation des agriculteurs et des acquisitions foncières**, du **soutien à l'innovation** au travers du financement des pôles de compétitivité, de la **réhabilitation de l'éclairage** public sur les zones d'activités et des **aménagements en lien avec le tourisme** (parking de la Voie verte et une station de randonnée).
- **7 %** (717 251 €) des investissements concernent le secteur culturel et sportif avec pour les **équipements sportifs** l'aménagement du site de la Dalmassière et du parvis de Jean-Christophe Lafaille et des aménagements pour la Grange Dîmière.
- **5 %** (487 124 €) des investissements sont dédiés au pôle équilibre social et politique de la ville, pour notamment la **restructuration urbaine des quartiers d'habitat social**.

Baromètres **de** satisfaction

LA COMMUNAUTÉ ÉVALUE SES SERVICES

La Communauté est attentive à la qualité des services qu'elle propose et s'attache à mesurer régulièrement leur qualité et efficacité par le biais d'enquêtes ouvertes à l'ensemble de la population ou de baromètres de satisfaction, avec le souci de répondre au mieux aux attentes des habitants.

L'évaluation des services, pourquoi ?

La Communauté du Pays Voironnais est présente dans de nombreux aspects de la vie quotidienne des habitants. Qu'il s'agisse du transport en commun, du ramassage des déchets ménagers, de l'organisation du tri sélectif, des déchèteries, de l'approvisionnement en eau potable, du traitement des eaux usées, mais aussi de l'aide à domicile aux personnes âgées et handicapées, de l'insertion ou de l'évolution professionnelle ou encore de l'aide à la création ou au développement d'entreprise.

Faisant le constat d'une part que l'image de la Communauté se fondait davantage au travers de ses services que de ses politiques d'aménagement et d'autre part que la posture du citoyen / usager / consommateur vis-à-vis des services en général avait évolué, la Communauté a fait le choix de mesurer sa satisfaction à l'égard des services proposés.

Par ailleurs, le citoyen / usager / consommateur a la même exigence vis-à-vis de celui qui fournit le service, qu'il soit un acteur public ou privé et au-delà de la performance technique, la qualité de l'écoute, de l'accueil, de la relation est un des facteurs premiers de la satisfaction des usagers.

Un service, c'est autant une prestation qu'une relation et la satisfaction globale et la qualité perçue sont de plus en plus liées à la qualité de cette relation.

Pourquoi des baromètres ?

Dans ce contexte, la Communauté s'est dotée depuis 2004 d'un **outil, les baromètres de satisfaction**, qui lui permet de mesurer de manière régulière et factuelle la satisfaction des usagers vis-à-vis des services dispensés afin, le cas échéant d'être en mesure de mettre en œuvre des actions d'amélioration.

Les baromètres, c'est quoi ?

La fonction du baromètre est de procéder à des observations répétées à intervalles réguliers *(sous la forme de questionnaire)* permettant d'évaluer, à partir de critères fondant la qualité du point de vue de l'usager et non du service *(critères issus d'une étude qualitative préalable)*, l'évolution de la satisfaction des usagers. Le renouvellement des baromètres permet de mesurer l'évolution de la qualité perçue et l'efficacité des plans d'amélioration mis en œuvre par la collectivité entre deux vagues de baromètres.

Les baromètres, pour quels services ?

Aujourd'hui, cette démarche d'écoute et d'amélioration de ses services concerne quasiment tous les services : les services collecte des déchets, déchèteries, alimentation en eau potable, assainissement des eaux usées, transports en commun, l'aide à domicile aux personnes âgées et handicapées, le tourisme *(dans la dimension relation de la Communauté avec les acteurs touristiques du territoire)*, l'économie et la Maison de l'Emploi.

Les résultats sont communiqués dans le Journal du Pays Voironnais et sur le site de la Communauté.

En 2014, les services collecte des déchets, déchèteries, alimentation en eau potable, assainissement des eaux usées et transports en commun ont bénéficié d'un baromètre.

Retrouvez les résultats des baromètres sur
www.paysvoironnais.com
Rubrique Les services - L'évaluation des services

Bilan **social**

L'EFFECTIF

Au 31 décembre 2014, la Communauté du Pays Voironnais[1] comptait **694** agents, dont **562** agents permanents, représentant **395** équivalents temps plein.

→ **Zoom sur** LA RÉPARTITION DE L'EFFECTIF

La catégorie C est majoritaire avec **375** agents, vient ensuite la catégorie A qui représente **111** agents et la catégorie B, **76**. **460** agents sont titulaires, **102** agents non titulaires permanents et CDI *(dont 42 agents en CDI)* et **132** agents sont non titulaires non permanents.

La **filière technique** est la plus représentée avec **217** agents, suivie de près par la **filière administrative** avec **186** agents, vient ensuite la **filière sociale** avec **149** agents et **10** agents pour la **filière culturelle, animation et sportive**.

Enfin, on recense 337 femmes et 225 hommes.

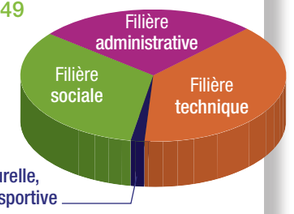

FAITS MARQUANTS 2014

> La mutualisation

À la suite du renouvellement des équipes politiques en 2014, la constitution d'une direction générale mutualisée est écartée et un nouvel engagement sous forme de délibération est pris en juin 2014 pour acter la poursuite de la démarche de mutualisation, et notamment la création de services communs, sous réserve de réaliser des économies d'échelle. Concernant la mutualisation entre le Pays Voironnais et la ville-centre Voiron : 4 services sont fléchés comme prioritaires ; tout d'abord l'informatique : il convient de mettre en œuvre un réseau commun ainsi qu'un service commun. Les trois autres services concernés sont : la direction des ressources humaines et des finances avec la création pour chacune d'un service commun et la création du service d'instruction des autorisations d'urbanisme. Est actée la nécessité également d'héberger ces services dans des locaux communs. Concernant la mutualisation entre le Pays Voironnais et ses 34 communes, un recensement des besoins est sollicité.

> Les élections professionnelles

Elles ont été marquées par une forte mobilisation des agents, aussi bien en qualité de candidats qu'en tant qu'électeurs. Trois listes étaient présentées *(au lieu de deux lors des précédentes élections)*, réunissant 40 candidats ; le taux de participation a été de 60,9 %[2].
La représentation des agents s'en trouve renforcée. Ainsi, un nouveau Comité technique, composé de 5 représentants de chaque collège a été constitué ainsi qu'un nouveau Comité Hygiène et Sécurité et Conditions de Travail *(CHSCT)* avec 5 représentants de chaque collège, après désignation par les organisations syndicales représentées.

> La poursuite de la lutte contre la précarité

Considérant que la protection sociale permet de lutter contre la précarité, le Pays Voironnais travaille à son amélioration depuis quelques années. L'année 2014 a vu la refonte du contrat collectif de prévoyance, sous la forme d'une « convention de participation ». Ce nouveau contrat, visant à maintenir une partie du salaire de l'agent en cas d'arrêt maladie long, a été l'occasion d'améliorer le niveau de couverture de l'agent, en intégrant une partie du régime indemnitaire.
Par ailleurs, le plan de titularisation a été finalisé avec la titularisation de 9 agents.

CHIFFRES CLÉS 2014

Formation

> **62** sessions de formations internes, sur **32** thèmes différents et **23** « Droit Individuel à la Formation ».

Sensibilisation à la prévention des risques

> **18** sessions de formations et **24** « flash sécurité » auprès de **6** services différents.

Passage à Libre Office

> **261** agents formés.

Accompagnement à la mobilité ou au reclassement

> **21** accompagnements renforcés[3].

> **43** agents suivis.

> **9** mobilités internes et **2** reclassements médicaux.

(1) *Données cumulées Communauté du Pays Voironnais et CIAS.*
(2) *Moyenne nationale pour le taux de participation : 54,5 %.*
(3) *Bilans professionnels, évaluations de potentiels, stages d'immersion, accompagnements individualisés.*

Communauté du Pays Voironnais
40 rue Mainssieux - CS 80363
38516 Voiron cedex
Tél. : 04 76 93 17 71

www.paysvoironnais.com

New Deal RC Grenoble. © Photos : A. David, DRAC Rhône-Alpes, A. Fermus, S. Frappat, V. Gaillard, G. Galoyer, L. Tavares, Shutterstock, X-droits réservés.